L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 28 JUILLET 1885.

DISTRIBUTION DE PRIX—Samedi prochain, 1er août, est le jour fixé pour la distribution annuelle des prix aux Elèves de l'Ecole de l'Union Française. Elle aura lieu à la salle de la Société, sous la présidence de M. Maurice Truy, Consul suppléant, gérant du Consulat de France, en l'absence du Consul Général, le vicomte Paul d'Abzac.

Ces distributions de prix sont toujours, à notre sens, un spectacle charmant et nouveau. On a beau les avoir vues mille fois, toujours on se laisse gagner par la joie de ces enfants qui, dans cette douce journée, reçoivent devant leurs familles et devant tout un public, conquis d'avance, la récompense de leur travail de toute une année.

Celle-ci sera une fête complète ; jugez en par le gentil programme que voici :

Introduction, par le Président de la Société.
Allocution, par M. Maurice Truy.

LA FETE INTERROMPUE,
drame en deux actes et un tableau.
Représenté par les élèves de l'Ecole, sous la direction de M. le Professeur W. E. Robert.

Distribution :

Le Comte de Liestenach.....MM. Ernest Norès
Gustave (son fils).....H. Barbier
Le Baillî.....M. Dorioconrt
Calsanne.....P. Vandenberg
Frantz (Hussard).....E. Loeb
Maître Pierre (fermier).....P. Brion
Frédérick (ami de Gustave).....A. Charbonne
Le Grand Prévôt.....E. Brunet
Beaumé (Huissier).....A. Justrabo
Paysans, etc., etc.

PARTIE MUSICALE.

Au cours de la soirée, les morceaux suivants de musique et de chant seront exécutés par les élèves de Mme Prévost, sous sa direction personnelle :

Le Triomphe—Piano.... Mme Prévost et Mlle Louise Viavant.
La Leçon de Solfège—Chant.... Mme R. Schwartz et Mlle C. Philippe.
Le Barbier de Séville—Piano.....Mlle L. Viavant
La Petite Laitière—Chant....Mlle Mary Millespergh.
Mignon—Chant.....Mlle Jeanne Augaud
Les Compliments de Normandie—Chant....Mlle Schwartz et Mlle C. Philippe.

Discours par M. le Professeur Alcée Fortier, Vice-Président de l'Athénée Louisianais.

Distribution de prix, par M. Maurice Truy, au nom de l'Union Française.

N. B.—Les prix se composent de : un premier prix d'honneur, (médaille d'or offerte à la Société) par M. Arthur Durieu) ; un second prix d'honneur, (médaille d'argent), et d'autres récompenses représentées par des livres, parmi lesquels figurent les beaux volumes envoyés, dans ce but, par l'Alliance Française de Paris.

La cérémonie commencera à sept heures du soir.

Une idée généreuse de l'Union Française a donné naissance à cette Ecole, et afin d'en assurer la durée, le développement, le Conseil de Direction de l'Union a confié ses cours à des professeurs offrant la triple garantie du caractère, du savoir et de l'expérience.

Aussi l'Ecole est déjà un juste sujet d'orgueil pour ses fondateurs, une providence pour les enfants. Grâce aux sympathies qui l'entourent, aux influences intelligentes qui l'appuient, cette digne Institution avancera certainement à pas rapides sur la voie du progrès où elle est entrée.

Nous remercions M. F. Tujague pour l'invitation qu'il nous a adressée et la lettre courtoise qui l'accompagne.

SOIRÉE MUSICALE.—Samedi, à l'occasion de sa fête, Mme H. B. Wulff, professeur de piano, avait réuni ses Elèves et les faisait entendre à leurs familles, à quelques invités. La classe n'était pas au complet ; et même il y manquait quelques-unes des meilleures ; néanmoins celles qui ont figuré au programme, sont amplement suffisantes pour témoigner que Mme Wulff connaît l'enseignement, sait tirer un parti excellent des sujets confiés à ses soins.

Il est des professeurs qui, prenant d'eux-mêmes cette initiative, en plus généralement, cédant aux sollicitations de parentes qui avisés, et trop pressés, ont pour objectif de mettre sous les doigts d'un enfant, et le plus vite possible, quelque morceau qu'on lui aura longtemps serîné, qu'il aura appris mécaniquement et dont il fera moutre à telle ou telle exhibition.

De base point ; la musique elle-même a été complètement mise de côté. Les principes ont été dédaignés ; de mauvaises habitudes comme position, comme doigté, ont été tolérées ; peu importe. Oui, peu importe pourvu qu'à un jour dit, on puisse user de ce trompe-l'œil : un morceau pianoté après de trop rares leçons.

Mme Wulff n'est point de celles-là, si nous en jugeons bien. Elle n'ignore pas que tout vient à qui sait attendre ; et que s'il faut beaucoup de grammaire avant de tenter de la littérature, il faut aussi beaucoup de théorie musicale pour être instrumentiste.

Donc elle a le bon sens de commencer par le commencement, ce qui n'est pas aussi fréquent que vous le pourriez imaginer.

Nous savons bien que le retour continuel aux gammes manque parfois de charmes ; mais qu'y faire ? Sans la persévérance dans cette gymnastique des doigts, pas de pianiste sérieux. Les plus [illegible] et revinrent sans cesse ; ils sa[illegible] ils délaissent trop longtemps les faiblesses de gammes, si souvent [illegible], adieu les doigts ! ils se rouillent, comme on dit vulgairement.

Les Elèves de Mme Wulff sont à bonne école ; le professeur ne les permet de n'user qu'un échelon que quand l'échelon inférieur a été très correctement, très sûrement franchi. Elle a la patience que requiert sa tâche austère ; et cette patience, elle sait la communiquer aux jeune filles.

Aussi avons-nous été fort satisfait des résultats que nous avons constatés à cette gentille soirée de samedi dernier. Nous n'en avons nullement été surpris, d'ailleurs. Nous ne connaissions pas Mme Wulff, mais nous en savions entendu parler fréquemment d'une façon élogieuse ; et puis nous savions que l'enseignement du piano lui est confié à l'Institution Curto.

Or, le maestro connaît son monde musical ; quand il accepte un professeur, c'est qu'à coup sûr celui-là a une valeur.

La valeur de Mme Wulff est attestée par ses Elèves ; c'est là un argument auquel il n'est pas de réplique. C'est le meilleure.

Nous n'avons pas l'intention d'analyser ici le jeu de chacune des jeunes filles et des petites filles que nous avons religieusement écoutées samedi. Nous nous contenterons d'écrire qu'à des degrés divers, toutes ont eu du succès, et que cette sorte d'examen témoigne que l'année a été remarquablement employée par elles et leur sympathique maîtresse.

Cela dit, donnons le programme et les noms de celles qui l'ont exécuté. Les voici :

La Radieuse, duo, de Gottschalk, par Mlles Louise Montaguet et M. Eckert ; *Le Prophète*, Meyerbeer, arrangement de Kreng, par Mlle Marie Guesnon ; *Stabat Mater*, Rossini, par Mlle Hardel ; *Bluette*, de Beaumont, par Mlle Amélie Weber ; Fantaisie sur *Bélisaire*, de Donizetti, arrangement de Rosellen, par Mlle Alice Duffour ; *La Boladine*, duo de Leyberg, par deux sœurs, Mlles Rita et Marie Guesnon ; *Caprice de concert*, sur des motifs de *La Favorite*, de *La Traviata*, des *Huguenots*, écrit par Hoffman, exécuté par Mlle Louise Montaguet ; *Moonlight*, de Bendel, par Mlle Minnie Eckert ; Fantaisie sur *Les Diamants de la Couronne*, de Mayer, par Mlle Marie Martin ; *Flots Argentés*, de Clark, par Mlle Sophie Brown ; *Stéphanie*, gavotte de Ketterer, par Mlle Marie Guesnon ; *Rondo-Caprice*, de Mendelssohn, par Mlle Georgina Hardel ; *The Mill*, de Josefy, par Mlle Marie Montaguet ; Ouverture de *Zampa*, Hérold, par Mlle M. Eckert et Mme Wulff.

Mlle Duffour, dont nous avons, plus d'une fois parlé à nos lecteurs, s'est fait entendre dans un air de *La Reine de Saba*, l'une des excellentes pages de Gounod ; et comme toujours sa jolie voix de mezzo-soprano, rendue plus sympathique encore par une assez vive émotion, a causé la plus flatteuse impression.

Mlle Montaguet, Mlle Eckert, Mlle Duffour, toutes enfin ont été chaudement et justement applaudies.

Soirée des plus aimables, vous en conviendrez, et que rendait plus intéressante encore la peur qui—pour un moment semblait agiter ces jeunes filles—pianistes et chanteuse. Aux premières mesures, mais aux premières mesures seulement, cette peur leur galopait à travers les doigts, sur les lèvres. Un charme de plus à notre avis.

MILNEBURG.—On joue tous les soirs au théâtre de Milneburg une parodie de la parodie déjà qu'on nomme *H. M. S. Pinafore*, la populaire opérette de Gilbert & Sullivan. Allez voir cette charge ; elle en vaut la peine et vous amusera.

FORT ESPAGNOL.—Ce soir, troisième représentation des *Cloches de Corneville*. Nous n'avons point à parler de cette partition que tout le monde connaît. Nous nous bornerons à rappeler qu'il y a dans cette œuvre de l'intérêt scénique, de l'intérêt musical, et nombre de gracieux dessins mélodiques.

Quant à l'exécution, nous ne saurions vous en rien dire ; nous ne sommes pas jusqu'ici des invités du Fort Espagnol.

WEST END.—Aujourd'hui, comme tous les soirs, Concert en deux parties au Pavillon. On commence à six heures, et durant quatre heures tout au moins on entend d'excellente musique.

*Prix de l'excursion, 15 cents.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

7 température du 27 juillet 1885.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	80	26½
Midi	91	32½
3 P. M.	91	32½
6 P. M.	84	28¾

Nlle-Orléans, 27 juillet 1885, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	90	Nashville, Tenn	90
Augusta, Geo	95	Pittsburg, Pa	77
Savannah, Geo	94	Cairo, Ill	93
Mobile, Ala	90	Davenport, Iowa	86
Montgomery, Ala	90	Dubuque, Iowa	85
Vicksburg, Miss	92	Keokuk, Iowa	90
Galveston, Tex	87	La Crosse, Wis	86
Indianola, Tex	92	St-Louis, Mo	90
Shreveport, La	93	St-Paul, Minn	89
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan	90
Chattanooga, Tenn	79	Omaha, Neb	88
Cincinnati, O	83	Yankton, D. T	90
Louisville, Ky	86	Key West, Fla	89
Memphis, Tenn	94	Nlle-Orléans, La	90

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES,

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

Mariages.

H. Kornumpf à Mlle M. A. Allidor.
F. Zengel à Mlle E. Holm.
J. D. Garrett à Mlle J. Grimes.
J. Malton, Jr. à Mlle M. Wall.

Naissances.

Mme Wm. Reese, une fille, 9 juillet.
Mme A. J. Gies, une fille, 17 juillet.
Mme J. G. Larmann, un garçon, 9 avril.
Mme E. Bertonière, un garçon, 17 juillet.
Mme Geo. M. Favre, un garçon, 18 juillet.
Mme P. Stevens, Sr., une fille, 2 juillet.
Mme T. H. Marsh, un garçon, 13 juillet.
Mme J. A. Gernhauser, un garçon, 11 juillet.
Mme F. Seln, un garçon, 7 avril.
Mme B. Sass, une fille, 1er juillet.
Mme A. B. Mascare, un garçon, 12 juillet.
Mme J. J. Fisher, un garçon, 26 juillet.
Mme F. H. Ehlero, une fille, 24 mars.

Décès.

Mme Veuve Rosa Kelley, 61 ans, 96 rue Gaiennie.
Mme Veuve Jane McDevill, 48 ans, 19 rue Annonciation.
P. R. De La Beaumie, 63 ans, Asile Shakespeare.
Mme Witter Ottenger, 225 rue Canal.
Mary Rooney Kelley, 70 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Mlle L. Pizera, 23 ans, 247 rue Dumaine.
Mme Veuve Alice Bouns, 65 ans, coin Galvez et Gasquet.
Mme Veuve A. Quatrevans, 75 ans, 210 rue N. Broad.
A. Seltzmann, 14 mois, Milneburg.
T. Patterson, 30 ans, rue Poète, entre Royale et Dauphine.
Beni Belano, 4 mois, Mansfield Valley, Pa.
M. Gillespie, 50 ans, Hopital de Marine des Etats-Unis.
A. Toltasiail, 1 an 18 jours, rue Barthélemy, Alger.
B. A. McDonogh, 40 ans, Hotel Dieu.
Ida Davis, 3 mois et 7 jours, 287 1/2 rue Dryades.
Wm. Zensel, 26 ans, Infirmerie Tours.
S. Winn, 37 ans, 152 rue Prytania.
T. Sapene, coin Taylor et Collseum.
C. Dawson, 11 jours, 108 rue Prytania.
Wm. T. Brown, 11 ans, Amite City, Lne.
V. Dupont, 37 ans, coin Ursulines et Villeré.
Joseph F. Weber, 3 jours, 254 rue Annonciation.
Albert Jones, 6 ans, rue Calhoun, entre Jersey et Laurel.

Décès de la semaine.—Il est mort, pendant la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 130 personnes, dont 19 de phthisie pulmonaire, 14 de fièvres diverses, 2 de la diphtérie, 5 de la maladie du cœur, 6 de la maladie de Bright.

Ages—Au-dessous d'un an, 36 ; de 1 à 2 ans, 8 ; de 2 à 5 ans, 9 ; de 5 à 10 ans, 2 ; de 10 à 15 ans, 3 ; de 15 à 20 ans, 4 ; de 20 à 25 ans, 4 ; de 25 à 30 ans, 7 ; de 30 à 40, 10 ; de 40 à 50 ans, 12 ; de 50 à 60 ans, 14 ; de 60 à 70 ans, 10 ; de 70 à 80 ans, 9 ; de 80 à 90 ans, 2 ; de 90 à 100 ans, 0.

Nationalités.—Anglais, 2 ; Français, 3 ; Allemands, 6 ; Irlandais, 6 ; Italiens, 2 ; Espagnols, 0 ; Louisianais, 86 ; Américains (autres que Louisianais), 20.

Il est mort 66 personnes du sexe masculin, et 50 du sexe féminin.

Il y a eu 13 décès à l'hôpital de charité.

Les céroners ont délivré 21 certificats de décès.

Proportion des décès (sur la base de 1,000 par an), dans la semaine, 28.88 ; blancs, 26.76 ; couleur, 34.66.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

W. A. Boecher à Thos Bailey, jr., un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Gasquet, Palmyre, Roman et Derbigny.....$2500
M. Abascal à Mme Laura Davidson, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Erato, Clio, Prytanée et St-Charles.....$1900
Succession F. Hecker et Louisa Werner à F. Goldmith et als, l'intérêt des vendeurs dans un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Religieuse, Orange, Richard et St. Jean Baptiste.....$3.400
F. J. Syme à la Banque Nationale de l'Union, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Carondelet, Melpomène, St. Charles et Terpsichore.....$3,550
J. M. Zardais à Charles Riley, une portion de terre et bâtisses dans l'Ilet comprise entre les rues Union, Grands-Hommes, Camp et Paix.....$50
M. Auel Abascal à M. Clement Royes, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Erato, Clio, Prytanée et St Charles.....$1350
J. Leach et son épouse à J. J. Drawe, un terrain et bâtisses situés rue Columbus entre Tonti et Rocheblave..$1,000.
Mme J. L. Lyons à George Mather, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues St-Charles, Antoine, Foucher et Prytanée.....$6,500
Mme Fred. Woung à la "Eureka Homestead Society", un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Clio, Baronne, Erato et Carondelet...$1,762

Cour civile de district,—Henri Haag vs H. Rolling—Appel interjeté.
A. J. Waryl & Fils vs Mme D. Bois—Appel interjeté.
J. M. Cumberland vs F. K. Schwaltz—Appel interjeté.
La succession de Kate C. Westerfield a été ouverte.
Les héritiers de la succession de Mme Marie Schaff ont été mis en possession de leurs biens.

Cour du recorder Dayer.—John Schellang, Jack Lewis, Joe Couliche, Daniel Donovan et George Trowell ont été envoyés devant la cour criminelle sous la prévention de divers délits graves.

Des plaintes de bris de paix, d'attaques à mains armées, de tentatives de vol sont déposées contre Thomas Casey, Wm Kucker, Annie Robinson, Gussmith, Thomas Prevost, Joseph Pricky et Wm McNally.

Cour du recorder Burthe.—Martin Hebert et Léon Gilbert se sont portés à des voies de fait l'un sur l'autre. Gilbert, le provocateur, a été seul puni d'une amende de $25 ou d'un emprisonnement de 30 jours.

Kinah Girod a eu à bourse délier pour avoir troublé la paix à une fête champêtre.

Arthur Bastian, garçon de buvette au Fort Espagnol, a dû, lui aussi, se départir de quelques dollars pour s'être livré à de trop fréquentes libations.

Un grand nombre de plaintes ont été déposées ; nous en parlerons en temps opportun.

Identité reconnue—Il y a deux ou trois jours de cela, un individu tombait dans le fleuve, du quai vis-à-vis la rue Hôpital, et s'y noyait. Le lendemain, son corps n'étant réclamé par personne, était inhumé aux frais de la ville. Hier, une femme toute éplorée, tenant un enfant dans les bras, se présentait au bureau du coroner et reconnaissait divers objets trouvés sur la personne du défunt, son mari, un nom Joseph A. Girardot.

Affaires municipales.—Le Trésorier a présenté hier son exposé hebdomadaire de la situation financière de la ville. Nous en extrayons les chiffres suivants :

Reliquat, le 18 juillet 1885..	$ 77,587 02
Recettes depuis.....	4,800 25
	$ 82,387 27
Moins les débours.....	4,339 68
En caisse le 25 juillet 1885.....	$78,047 59

Sommes au crédit des dix dernières années :—

1885.....	15,550 38
1884.....	8,869 47
1883.....	10,788 97
1882.....	40,281 77
1881.....	1,072 72
1880.....	507 90
1879.....	99 57
1878.....	160 46
1877.....	14 85
1876.....	2 83
Divers.....	689 67
Total.....	$78,047 59

—Des permis de construction ont été livrés hier à MM. J. C. Numsby, Robert E. Rivers, H. Murray, J. et H. Woerner et Joseph Beizer.

—Les agents de police R. H. Kervin et F. Fruthaler ont été promus hier ; ils feront désormais partie du service de la sûreté en devenant des aides du Chef. Leur promotion est motivée par deux vacances qui viennent de se produire : l'une par la mort de B. A. McDonogh ; l'autre, par l'expulsion de T. J. Boasso.

Triste fin.—Une famille bien connue ici vient d'être atteinte dans une de ses plus chères affections; M. Edgard Auzout s'est tué, hier matin, en se jetant dans sa cour, du toit de sa maison, dans un moment où il n'était pas maître de sa raison, affolé par des douleurs de rhumatisme.

Maintes fois le malheureux avait cherché à se détruire en se couchant sur les voies ferrées, mais toujours on était parvenu à l'arracher à la mort. Lorsqu'il a été relevé, il avait le crâne fracturé et le corps dans un horrible état de mutilation. M. Auzout était âgé de 42 ans. Il laisse pour déplorer sa perte une femme et quatre enfants.

Un ordre du maire.—Le chef de nos autorités municipales a transmis hier, au suppléant de M. Bachemin, l'ordre de traduire T. J. Boasso, du service de la sûreté, devant les commissaires de police, proférant contre lui des plaintes d'immoralité et de conduite indigne.

Boasso a quitté l'hôpital en voie de guérison. Il est sous la surveillance de la police à défaut d'un cautionnement de $3000.

Un bon choix.—C'est pour nous un plaisir d'annoncer que le choix de premier commis du nouveau Percepteur de la Douane s'est fixé sur M. Louis Arnauld, un des hommes que nous estimons le plus. M. Arnauld, dont nous connaissons la valeur intellectuelle et morale, fera honneur, nous en avons la conviction, au mandat qui lui est confié.

Accident.—Vers cinq heures hier soir, un homme de couleur se nommant Antoine McGill s'est rompu la colonne vertébrale à la suite d'une chûte, sur le marché. Il avait sur la tête un panier de fruits très pesant qui lui est tombé dessus. La mort a été instantanée.

Arrestation d'un voleur—Deux officiers de la cour de police correctionnelle du juge Davey ont opéré hier, l'arrestation d'un jeune nègre Wm Rucken, sur lequel pesent les soupçons d'un vol de sept cents dollars qui s'est commis la semaine dernière, dans une buvette, rue Tchoupitoulas. Cette capture fait honneur à ces officiers, les nommés Pete Mulholland et Hugh Ford, car ils ont dû user de ruse et se montrer d'une très grande activité pour faire leur objectif tomber dans leurs filets.

Paragraphes.—Le juge d'instruction M. Keller a envoyé hier, devant la cour criminelle, l'homme de couleur James Emory, qui, la veille, attentait aux jours d'un de ses semblables, le nommé Harris.

—Deux coups de feu ont mis en fuite un voleur qui s'était introduit dimanche matin, dans la demeure d'un Italien rue Royale, entre les rue Hôpital et Ursulines. Les femmes de l'importun se sont bien vite évanouies à ce *rade*.

—Quelques dommages matériels causés l'avant dernière soirée à la galerie de tir du Fort Espagnol par l'explosion d'une lampe.

—Hier matin, Jim Reilley, travaillant aux réparations de la bâtisse de la compagnie de loterie de la Louisiane, est tombé d'un échafaudage assez élevé, et s'est grièvement lésé. Une ambulance l'a transporté à l'hôpital.

Nos squares.—Nous disions dans notre dernière chronique, que la multiplicité des matières dimanche avait réduit notre cadre à des proportions si exiguës, que nous avions été forcé de différer l'insertion d'un article écrit à l'adresse de nos gouvernants. La Commission du budget de la ville vient de soumettre son rapport à l'appréciation du Conseil municipal, et il ne s'est pas trouvé au sein de celui-ci une seule voix pour signaler une regrettable lacune dans le tableau des allocations. Nous faisons allusion à cet oubli d'affecter à l'entretien de nos places publiques la somme relativement infime que les administrations précédentes votaient pour ce même objet.

Un de nos amis, M. Jules Suartz, qui s'intéresse à la Chose publique comme un des nôtres, fait ressortir dans un communiqué que nous substituons volontiers à notre article, les déplorables conséquences que pourrait avoir le refus du Maire et de ses collègues d'entretenir des dits *squares*. La ville changera sûrement d'aspect ; elle revêtit ses plus beaux atours, ses habits du dimanche, les habitants qui avaient accepté la mission de s'occuper d'entretenir ces promenades le firent avec un zèle très louable ; mais bientôt les fonds manquèrent, et pour continuer leur œuvre, ils avancèrent des sommes assez importantes. Cependant on leur avait promis, qu'un nouveau crédit serait voté. Plein d'espérance ils restèrent à leur poste. Aujourd'hui le budget de la ville est connu, et il n'y figure aucune somme pour l'entretien des squares. Vis-à-vis de cet oubli que peuvent faire les commissaires nommés par la ville ? Quel est le devoir de ces honorables citoyens qui, jusqu'à ce jour, ont prodigué leur temps et leur argent pour le bien de tous ? Naturellement offrir leur démission. Ce n'était pas un titre honorifique que ces messieurs ambitionnaient. Ils avaient une responsabilité, et leur honnêteté leur commande de ne plus l'assumer, si on ne leur donnait le moyen de remplir les engagements qu'ils avaient pris, en acceptant leurs fonctions. Un instant, ils ont songé à s'adresser à la générosité des habitants, mais les revenus créés ainsi, ne sont pas réguliers, il faudrait une administration spéciale pour les percevoir, et gérer leur emploi ; Puis certainement le maire ne permettrait pas que l'initiative privée vint empiéter sur ses attributions —Ce serait un affront qu'une grande cité ne pourrait supporter, sans compromettre son édilité ; cela laisserait planer des doutes graves sur leur capacité, au point de vus de la gestion des deniers publics. Quelles sont donc les lourdes charges qui engloutissent l'argent des contribuables ? Quelle question, peut être plus intéressante que l'hygiène ?

La ville de la Nouvelle-Orléans est placée dans une position topographique exceptionnelle ; entourée de marais, elle ne possède aucune promenade hors de ses murs ; il faut prendre le train, ou le bateau pour aller chercher un peu de verdure. Cette position défavorable saurait pis être atténuée en partie par la prévoyance des magistrats chargés de vos intérêts ; alors que les terrains pouvaient s'acquérir à bas prix, il fallait planter de grands parcs. Il en est encore temps aujourd'hui ; il y a assez de terrains non bâtis. Dans le nouveau quartier, les maisons sont entourées de grands jardins, les rues sont spacieuses, l'air y circule librement ; l'état sanitaire y est naturellement meilleur. Mais les riches seuls peuvent s'offrir les douceurs de l'existence. Que leur importe les promenades publiques en ville. Ils ont leur voiture, et pour leurs enfants le jardin suffit. Les conditions faites aux classes moins aisées ne sont plus les mêmes.

Le commerçant, l'ouvrier, a aussi des enfants à élever ; pour les promener ils sont forcés de confier ces pauvres bébés à des servantes, ou à des frères ou sœurs aînés, enfants eux-mêmes. Peuvent-ils les envoyer au loin, alors qu'ils ont à courir le risque des voyages en cars. Puis quinze sous par personne représentent déjà une somme, quand la famille est nombreuse. Où aller pour trouver l'air vivifiant si nécessaire à la santé, à la croissance de ces petits êtres ? Dans les rues, sur les trottoirs brûlants bordés des égouts que vous savez ? Oh alors ! Le centre de chaque quartier ne devrait-il pas posséder un grand jardin où, dans lequel sans danger, librement, sous l'œil du gardien, tous les enfants pourraient venir se livrer à leurs joyeux ébats ; quelle sécurité pour les parents et quels profits pour la santé de ces petits êtres, le plus souvent abandonnés sur la voie publique.

J'ai lu avec un vif plaisir un poème de M. G. Dessommes, intitulé : "*Jackson Square*". Il y a là des tableaux ravissants. Que ne pouvez-vous, ô Jardins d'*Iemide*, que le poète trace d'une main de maître, et qui plaident bien en faveur de la cause que je défends. Il nous montre des ouvriers, venant avec leur famille, après une lourde journée de labeur, chercher un peu de repos à l'ombre du feuillage. C'est la meilleure heure pour ces pauvres.

.....Et tandis
"Que le calme se fait dans l'ombre des charmilles.
"La paix regnait au cœur des pères de familles ;
"Puis lorsque du logis on reprend le chemin
"Chacun se sent plus fort pour travailler demain.
.....

La grande facilité des moyens de communication déshabituent les gens de marcher. Que de fois n'ai-je entendu exprimer l'étonnement de l'étranger à la vue de ces jeunes filles dans toute la force de l'âge, se faisant rouler à l'Exposition, de vitrine en vitrine, trop indolentes pour rester sur leurs pieds. Les quelques cents mètres que font ces dames arpentant la rue du Canal, ne sont pas un exercice suffisant. Proposez à une jeune fille de la conduire à pied jusqu'au West End, elle croira à une mystification ; et cependant le trajet ne mesure pas plus de deux lieues ; promenade assez ordinaire pour nos Européennes.

Tous les hivers les étrangers arrivent en foule, attirés par le climat de la Nouvelle-Orléans,—Le Nice de l'Amérique—C'est une des sources principales de richesses pour les commerçants. Tout ce monde ne débarque pas avec l'intention de rester confiné dans des chambres d'hôtel, ils demandent de l'air. Ne serait-ce pas un moyen certain de les retenir en ville, que de leur offrir de belles promenades plantées d'arbres, dont le feuillage à cette époque de l'année serait pour eux une primeur d'un charme incontestable. Que restera-t-il à la Ville qui ne possède aucun monument, si on lui enlève ses jardins !

Toutes ces raisons me font déplorer la détermination prise par la municipalité ; ne plus voter de subsides pour les squares, c'est vouloir leur suppression. Cette mesure fait l'objet d'une réprobation générale. Reconnaître ses torts, c'est faire montre d'une grande âme. Ceux qui ne pensent pas, qui n'agissent pas, ont toujours pour certaine de jamais se tromper. Le vote de nos édiles ne peut être irrévocable, il a dû être enlevé par surprise, sans examen préable. La question doit être soumise à une nouvelle étude ; il n'est pas permis d'allur ainsi à l'encontre des vœux d'une toute une population, ce serait faire croire qu'on a agi sous l'influence d'un mobile, dont il serait bon alors de ne pas faire mystère ; dans l'intérêt même des membres du Conseil Communal.

JULES SUARTZ.

Encore le revolver.—Charles Hauser, F. Wilson, Tony Seibert et David Forth revenaient de célébrer l'ouverture de la brasserie "La Louisiane," quand, arrivés rue Jackson, entre Tchoupitoulas et Rousseau, ils rencontrèrent les nommés J. Casey et Eug. Lapoupal, qu'ils connaissaient, et qui, sans prétentions aériennes, les accompagnèrent à la barre de M. Cates.

Là, Casey et Wilson se prirent de querelle et bientôt en vinrent aux coups ; et ils furent séparés. Casey se retira mait revient bientôt, engagent Wilson à l'accompagner jusqu'à un terrain vague, situé à proximité. Tout à coup la bande revient ; le jeune arrivé Casey surgit un revolver de sa pocheet fit feu sur le groupe : Il blessa dangereusement, Wilson au cou ; Tony Seibert eut la gorge traversée, et une dame Hauser qui de loin regardait cette scène, reçut une balle à la hanche. Ces faits ont été arrêtés immédiatement. Ses victimes sont à l'hôpital de Charité. On a constaté sur le lieu du crime la présence d'un nommé Eugène Lapoupal, qui s'est échappé, il est poursuivi comme complice du meurtre.

FRANCE.

La Bourse à Paris.

Paris, 26 juillet—Il s'est produit une légère panique à la Bourse, qui a ouvert faible, à la réception d'une rumeur menaçant qu'une rupture avait eu lieu entre l'Angleterre et la Russie. Ce bruit s'étant dissipé, les prix ont été plus fermes.

Une hausse modérée, mais générale, s'est fait sentir durant la semaine, surtout dans les valeurs internationales qui étaient fermes hier, à la clôture du marché.

Deux des plus grandes compagnies de transports françaises : les Messageries Maritimes et la Compagnie Transatlantique, ont réduit chacune leur dividende de 5 francs par action.

Le crédit Madagascar.

Paris, 26 juillet—Le crédit pour le Madagascar a été discuté à la Chambre des Députés.

M. Périn a condamné la politique coloniale de la France, et a émis l'opinion que celle-ci devrait renoncer à toutes réclamations de souveraineté sur le Madagascar et essayer de cultiver des relations commerciales amicales avec les Hovas.

M. Massy a chaudement défendu la politique française. Son assertion que la France ne doit jamais abandonner ses droits au Madagascar, a été accueillie par des vivats.

Les débats ont été ensuite ajournés.

Le Congrès Anti-Vaccin.

Paris, 26 juillet—Un congrès antivaccin se réunira demain à Charleroi.

M. Herbert Spencer Hackett et Beckner ont envoyé des lettres d'approbation.

Il y aura, dit-on, à la réunion un grand nombre de médecins Suisses, Français, Allemands et Hollandais.

Le général de Courcy.

Paris, 26 juillet —Le général de Courcy télégraphie que les partisans de Thuyet le désertent.

Le général de Courcy a pris les mesures nécessaires pour occuper Than-hoa, riche province dévouée à Thuyet.

Successeur de Victor Hugo au Sénat.

Paris, 26 juillet—Les délégués sénatoriaux ont choisi M. Sougeon, un socliste, pour succéder à Victor Hugo.

Le Journal Figaro.

Paris, 27 juillet—Le journal Figaro écrit que les exécuteurs testamentaires de Victor Hugo proposent d'ériger une statue au poète à Besançon, sa ville natale, et un tombeau au Panthéon, dignes de l'illustre mort.

L'ambassadeur de Chine.

Paris, 27 juillet—Le Président Grévy a reçu aujourd'hui l'ambassadeur de Chine avec les honneurs militaires.

Ce dernier a donné l'assurance à M. Grévy que le ferme désir de l'impératrice est de maintenir la paix avec la France.

M. Grévy a répondu à l'Ambassadeur Ching Ching : "La France se réjouit de la restauration d'amitié entre les deux pay ; ce retour à la paix sera d'un grand avantage pour ceux-ci.

La frontière franco-chinoise.

Paris, 27 juillet — La Commission chargée de la délimitation de la frontière entre le Tonkin et la Chine, sera composée de deux officiers civils, d'un officier naval, d'un officier militaire et du ministre plénipotentiaire.

Chambre des Députés.

Paris, 27 juillet.—Les débats relatifs au crédit de Madagascar ont été repris aujourd'hui à la Chambre des Députés. M. Freycinet dit qu'il ne s'agit point d'une question de conquête de Madagascar, puisque la saison des opérations militaires est passée.

L'adoption, dit-il, du crédit proposé est une garantie à l'avenir d'action législative, tandis que le rejet du crédit ne contribuerait qu'à augmenter nos troubles avec les Hovas. Notre devoir immédiat, a ajouté l'orateur, est de protéger les droits de nos concitoyens.

Les Anglais ont en nombreuses occasions violé les droits de propriété des Français droits reconnus par traité. Ils ont infligé des corrections aux sujets français et de tels maux doivent être supprimés.

M. de Freycinet dit que le blocus de Madagascar a été trouvé insuffisant et il a été décidé d'occuper divers points.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

Où est la vérité !

Baton Rouge, 26 juillet—Une dépêche nous apprend que le gouverneur McEnery, ému par un bruit des plus graves et qui d'heure en heure prend consistance, a adressé la lettre très significative qui suit à l'avocat de district de la paroisse Richland, Louisiane :

Département de l'Exécutif de l'Etat de la Louisiane.

Baton Rouge, 24 juillet 1885.

M. P. H. Toles, avocat de district, Rayville, paroisse de Richland, Lne.

Monsieur,

J'appelle respectueusement votre attention sur la rumeur actuellement en circulation que des cruautés ont été commises sur un certain Philip Riley, au camp des forçats au Lac Crew. Je vous requiers de faire une enquête complète à ce sujet, si la chose est possible, et d'y appeler l'attention du prochain Grand Jury. Je mets sous ce pli un extrait du *Vicksburg Herald*, où vous pourrez-vous renseigner.

Respectueusement,
S. D. MCENERY,
Gouverneur.

(—S'il faut en croire les bruits qui se propagent et qui, malheureusement, paraissent avoir le caractère de la vérité, certains employés, certains officiers préposés à la garde du Camp des forçats du Lac Crew, seraient des coupables ayant mérité, méritant chaque jour le pénitencier beaucoup plus que ceux dont ils ont la surveillance. A se fier aux rumeurs qui se maintiennent, toutes les tortures seraient infligées aux prisonniers sans défense. De féroces gardiens, excités par leurs propres fureurs, rendus plus audacieux encore par l'impunité, auraient ainsi remonté tous les échelons du crime, et de cruauté en cruauté en seraient arrivés au meurtre. Une de leurs victimes serait Philip Reilly.

On parle de tâches audessus des forces humaines, qui seraient imposées même aux plus faibles, aux plus invalides des détenus. On assure qu'il est fait un usage arbitraire du baton ; et que quand celui-ci ne suffit pas, on étend sur une échelle le patient dépouillé de ses vêtements, et là on lui inflige, pour une peccadille souvent, parce que ses muscles l'auraient trahi dans le travail, par exemple, on lui inflige, disons-nous, le supplice du knout, aussi redoutable comme souffrance physique qu'il est odieux comme humiliation. Sous ce rapport on nous russifierait.

On dit, on répète que ces barbaries menacent sans cesse l'existence même des *convicts* et que certains malfaiteurs du Lac Crew, se faisant ainsi des justiciers, changent en peine de mort, par l'effet de leurs traitements, ce qui n'était qu'une détention temporaire.

On ajoute que,pour mieux jeter un voile sur leurs indignités, ils écrivent de temps à autre des lettres qu'ils signent de noms de prisonniers, et que dans ces faux ils font l'éloge du système tout paternel, adopté au sein de ce modèle de Pénitencier volant.

Si paternel, en effet, qu'on affirme qu'un malheureux, condamné à cinq ans de deux jours de toutes sortes : courses, jeux de base ball, etc.

Vers neuf heures, un magnifique feu d'artifice a été tiré sous la direction du professeur L. P. Witte, de la Crescent City Firewords Manufacturtig Company. Ensuite, on a dancé jusqu'à une heure avancée du matin. Nous devons féliciter le comité des préparatifs de la manière dont